

Synthèse des nouvelles conjoncturelles (18-24 avril 2020)

1. Impact du Covid-19 sur l'économie française

- **Une perte de PIB annuel de -5 % durant les huit semaines de confinement (OFCE, 20/04/20)**
 - Une perte d'activité de -32% durant le confinement (proche des estimations de l'INSEE)
 - Une perte de PIB de -120 Md€, soit -5 points de PIB annuel pour 2 mois de confinement
 - Une hausse du déficit public de +65 Mds€, soit +2,8 points de PIB
- **Une perte d'activité de -35% par rapport à une situation normale au 23/04 (INSEE, 23/04/20)**
 - Une perte d'activité de -41% pour les branches marchandes (contre -42% au 9 avril)
 - Une perte d'activité de -49% pour les branches marchandes « hors loyers » (hors loyers réels et imputés, c'est-à-dire hors revenus issus/imputés de la location et exploitation de biens immobiliers)
- **Enquête de conjoncture d'avril 2020 : un recul historique (INSEE, 23/04/20)**
 - Recul de l'indice du climat des affaires de -32 points en avril - une chute inédite - pour tomber à 62, son plus bas niveau depuis le début de la série. Chute spectaculaire dans les services (-37 points)

2. Quelques chiffres

- **Une baisse historique des embauches de plus d'un mois en mars (ACOSS, 20/04/20)**
 - Chute de -22,6% des déclarations d'embauche de plus d'un mois en mars (par rapport à février)
- **Activité et conditions d'emploi de la main d'œuvre pendant le Covid-19 (DARES, 17/04/20)**
 - Fin mars, la moitié des salariés sont dans une entreprise dont l'activité a diminué plus de 50%
 - Fin mars, ¼ des salariés travaillent sur site ou sur chantiers, ¼ des salariés sont en télétravail, ¼ des salariés sont au chômage partiel et ¼ des salariés sont soit en arrêt maladie, soit en congés
- **Hausse des demandes d'inscription à Pôle emploi (DARES, 22/04/20)**
 - Augmentation de +12,6% des demandes d'inscription à Pôle emploi sur la période du 15 mars au 11 avril par rapport aux mêmes semaines de 2019

- **Des demandes d'activité partielle pour 10,2 millions de salariés (DARES, 22/04)**

- Au 21 avril 2020, 1,05 millions de demandes d'activité partielle ont été déposées par 976 000 établissements représentant 821 000 entreprises, concernant 10,2 millions de salariés.
- Répartition des salariés concernés:
 - Etablissements de - de 250 salariés : 83% des salariés
 - Etablissements de 250 salariés et plus: 17%
- Répartition des demandes par secteur :
 - Commerce & réparation automobile : 23,0%
 - Activités de services spécialisés, scientifiques et techniques : 13,9%
 - Construction : 13,7%
 - Hébergement-restauration : 13,5%

3. Prévisions de croissance pour 2020 (%)

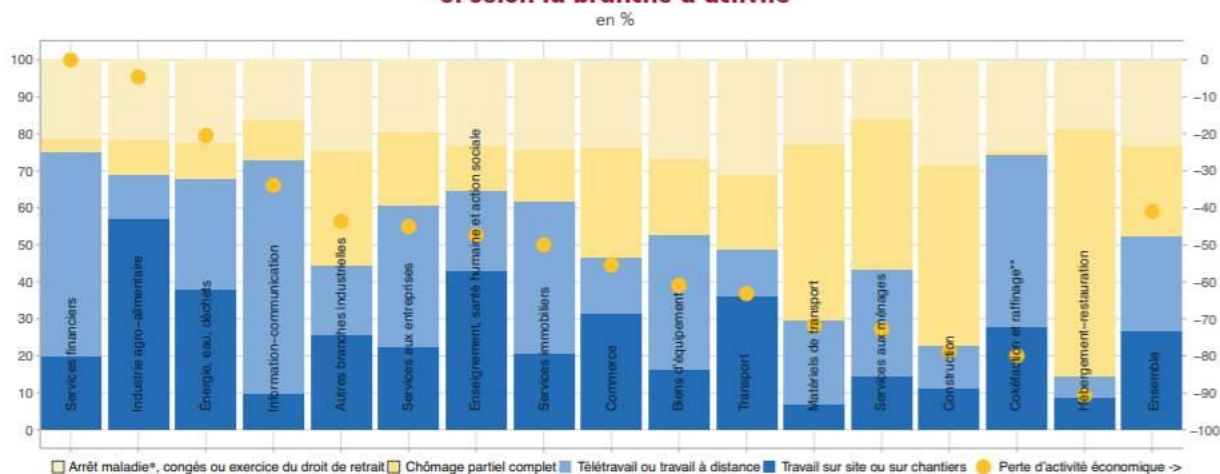
	Date	France
Rexecode	22/04	-8,5
Xerfi	20/04	-7,6
PLFR	15/04	-8,0
FMI	14/04	-7,2
Crédit agricole	10/04	-7,2
Coface	06/04	-6,8
Euler Hermes	-/04	-8,9

64%

Zoom sur : le graphique de l'INSEE comparant la perte d'activité selon la branche d'activité et la répartition des salariés selon leurs conditions d'emploi (Source : INSEE)

- L'INSEE représente sur un unique graphique l'impact de la crise en termes d'activité et de travail par secteurs. Au cours de la semaine du 23 mars, pour l'ensemble des branches, 52% des salariés du privé peuvent travailler (soit sur site ou sur chantiers (27% - sur le graphique en bleu foncé), soit en télétravail (25% - sur le graphique en bleu clair)). La part d'activité maintenue est, quant à elle, estimée à 59% pour les branches marchandes (la perte d'activité est représentée en négatif par le point jaune).

1 - Perte d'activité économique estimée et répartition des salariés selon leurs conditions d'emploi et selon la branche d'activité



Champs :

- Emploi : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France (hors Mayotte).

- Activité : branches marchandes hors agriculture, loyers et particuliers employeurs.

Lecture : au cours de la semaine du 23 mars, 68 % des salariés du secteur énergie, eau, déchets peuvent travailler (soit sur site ou sur chantiers (38 %), soit en télétravail ou travail à distance (30 %)). La part d'activité maintenue dans la branche est estimée à 80 %.

(*) y compris garde d'enfant(s) liée à la crise sanitaire.

(**) la branche cokéfaction-raffinage dispose d'une spécificité dans l'organisation de sa production qui peut conduire à ce qu'une diminution modérée du travail sur site résulte en une perte d'activité importante.

Source : Dares, enquête Acemo-Covid, avril 2020, Insee

À LIRE CETTE SEMAINE

- ❖ **Point de conjoncture du 23 avril**, (INSEE)
Depuis fin mars, l'INSEE diffuse toutes les deux semaines une analyse de la situation économique.
- ❖ **Suivi économique hebdomadaire du 17 au 24 avril** (groupe BPCE)
Le groupe BCPE réalise une synthèse de deux pages sur les principaux faits marquants de la semaine.
- ❖ **Point de situation Covid-19 du 22 avril** (Rexecode)
Rexecode a présenté son scénario pour la France et un schéma macroéconomique d'après confinement.
- ❖ **Audition de Benoît Coeuré (Banque des règlements internationaux) au Sénat le 14 avril**
B. Coeuré a été auditionné par le Sénat sur les sujets européens, l'inflation, la BCE et les coronabonds.
- ❖ **Covid-19 : la contagion sectorielle de l'économie réelle**, 20 avril, Xerfi
Xerfi fournit une analyse sectorielle précise de l'ampleur du choc et des limites du rebond.
- ❖ **« Safeguarding Europe's livelihoods : Mitigating the employment impact of Covid-19 »**, Avril 2020 (McKinsey & Company)
Selon McKinsey & Company, la crise du Covid-19 pourrait menacer 59 millions d'emplois en Europe.
- ❖ **« Reopening the world : beware of false starts »**, 23 avril (Euler Hermes)
Pour Euler Hermes, l'enthousiasme suscité par une sortie de confinement est surestimé.